

**Commune d'Etterbeek**  
**Aménagement du Territoire**  
**M. A. MAGOTTEAUX**  
Avenue d'Auderghem, 113-117

**B – 1040 BRUXELLES**

N/Réf. : GM/KD/ETB-2.114/s.355  
V/Réf : U04/YS/AM/6955  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

**Objet : ETTERBEEK. Place Saint-Antoine, 3. Rehaussement d'une maison unifamiliale.**

En réponse à votre lettre du 15 septembre 2004, réceptionnée le 24 septembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 octobre 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable.

La demande porte sur le rehaussement d'une maison uni-familiale en ajoutant un étage sous forme d'une toiture mansardée. La Commission ne s'oppose pas au projet qui ne porte pas atteinte aux vues depuis l'église classée et qui s'inscrit dans le tissu urbain existant aussi bien au niveau du gabarit (respect des gabarits des immeubles mitoyens), que des matériaux.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE  
Président